



## **Sémiotique du discours politico-judiciaire : l'audience de confirmation des charges de l'ex-président Laurent Gbagbo à La Haye**

### **Semiotics of political-judicial discourse: the confirmation hearing of ex President Laurent Gbagbo in The Hague**

**ADJUE Anonkpo Julien**

Enseignant-chercheur en sciences de la communication

Université Alassane Ouattara / Département des Sciences du Langage et de la Communication

Côte d'Ivoire

Centre de Recherche Politique d'Abidjan

**N'Goran Axel Damauh**

Doctorant en sciences de la communication

Université Alassane Ouattara / Département des Sciences du Langage et de la Communication

Côte d'Ivoire

+225 07 57 43 71 63

**Date de soumission :** 07/02/2025

**Date d'acceptation :** 18/03/2025

**Pour citer cet article :**

ADJUE. AJ & N'Goran. AD (2025) «Sémiotique du discours politico-judiciaire : l'audience de confirmation des charges de l'ex-président Laurent Gbagbo à La Haye», Revue Internationale du chercheur «Volume 1 : Numéro 2» pp : 1108 - 1131

## Résumé

Comparaître devant une juridiction internationale suppose une prise de parole qui nécessite une élaboration stratégique du discours, surtout pour un ex-président d'une république. La communication verbale et la communication non verbale jouent un rôle significatif dans ce discours qualifié de politico-judiciaire. Le présent article vise à analyser la stratégie discursive mise en scène par l'ex président, à l'occasion de l'audience de confirmation de charges dans l'affaire *Le procureur contre Laurent Gbagbo*, à la Haye. Plus spécifiquement, l'article envisage d'analyser la communication consciente dans le contenu manifeste du discours, la communication inconsciente, traduite par les pauses vocales et les hésitations dans le discours et le langage corporel qui se fait voir par les gestes des mains et de la tête sans omettre le rire ou le sourire. Tous ces éléments renvoyant à la stratégie rhétorique et argumentative dans un discours, il est convenable d'accroître la validité interne de l'étude, en utilisant le logiciel *Elan 6.9*, <https://archive.mpi.nl/tla/elan/download>. Cet outil a permis d'avoir des résultats qui ont pu être classés dans des catégories que les auteurs ont appelées triverbal (verbal, paraverbal et non verbal), aussi connues comme association des modalités permettant la création de signification de discours dont le résultat final est d'influencer la décision des auditeurs.

**Mots-clés :** Discours politico-judiciaire ; rhétorique argumentative ; communication verbale, paraverbale et non verbale ; Laurent Gbagbo

## Abstract :

Appearing in front of an international court of justice implies speaking out, which requires a strategic approach, especially for a former president of a republic. Verbal communication and non-verbal communication play a significant role in this politico-judicial discourse. The aim of this article is to analyze the discursive strategy employed by the former president during the confirmation of charges hearing in the case against Laurent Gbagbo, in The Hague. More specifically, the article analyzes conscious communication in the manifest content of the speech, unconscious communication in the form of vocal pauses and hesitations in the speech, and body language in the form of hand and head gestures, not forgetting laughter and smiles. As all these elements refer to the rhetorical and argumentative strategy in a speech, it is appropriate to increase the internal validity of the study, using *Elan 6.9* software, <https://archive.mpi.nl/tla/elan/download>. This tool yielded results that could be classified into categories that the authors call triverbal (verbal, paraverbal and non-verbal), also known as the association of modalities enabling the creation of discourse meaning, the end result of which is to influence listeners' decisions.

**Keywords:** Judicial-political discourse; argumentative rhetoric; verbal, paraverbal and nonverbal communication; Laurent Gbagbo

## Introduction

Si le discours est une mise en mots de façon orale ou écrite, traçable et constitutif de mémoire sur un sujet donné dit devant un récepteur, la signification en vue de sa compréhension relève de la sémiotique. La sémiotique, elle, est considérée comme une science de l'interprétation. Elle interprète le discours, quel que soit son genre.

Étant entendu que le discours politique est le substrat de la politique, il fonde l'existence d'un État et les conditions de vie de ses citoyens. Il est intimement lié à la politique et la politique est rattaché au discours (Gingras, 2003, p. 2). La sémiotique du discours politique envisage de donner sens aux messages des acteurs politiques, dans leur présentation et leur livraison lors des débats politiques télévisés (Gauthier, 1994, p. 8). Dans une situation de crise politique, le discours est également le moyen par lequel les décisions sont prises et deviennent des actions.

En Côte d'Ivoire, la proclamation des résultats des votes du deuxième tour de l'élection présidentielle d'octobre 2010 a été émaillée de graves troubles et violences qui ont conduit à une crise postélectorale, survenue sur le territoire de la Côte d'Ivoire entre le 16 décembre 2010 et le 12 avril 2011. Si dire c'est faire (Austin, 1991) le discours des politiciens qui ont eu la victoire dans cette crise a conduit à la Cour pénale internationale (CPI) les politiciens y ayant été vaincus. Le 11 avril 2011, dans le bunker de la résidence présidentielle à Abidjan, l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo a été arrêté et transféré, plus tard, au centre de détention de Scheveningen, à La Haye, le 29 novembre 2011. Il a été remis à la CPI le 30 novembre 2011 et a comparu pour la première fois devant les juges de la Chambre préliminaire, le 5 décembre 2011.

La CPI est un espace judiciaire, où le discours se produit et s'énonce à profusion. Les détenus ont, à un moment donné, droit à la parole. La première occasion de discours peut être l'audience de confirmation des charges. La deuxième opportunité de parole, à eux, offerte, est le procès lui-même, dans l'hypothèse que les juges confirment les charges pour lesquelles ils concluent qu'il y a des preuves suffisantes. En effet, lors de l'audience de confirmation des charges, qui avait débuté le 19 février 2013, l'on a noté un fait marquant : le discours de l'homme politique dans la sphère judiciaire. Il ne s'agit pas, bien entendu, dans ce contexte, de réfléchir sur le discours politique, dans lequel l'orateur exprime des visées particulières pour l'ascension au pouvoir ou pour l'exercice du pouvoir. Il est plutôt question d'étudier le discours de l'acteur politique devant une juridiction, à l'occasion de l'audience de confirmation de charges dans l'affaire *Le procureur*

contre Laurent Gbagbo<sup>1</sup>. Parce que l'enjeu ultime, dans ce cadre, étant l'adhésion de l'auditoire, comment le discours de l'ex-président Laurent Gbagbo, lors de l'audience de confirmation des charges à la CPI, a-t-il été alors élaboré et surtout énoncé ? Quelle interprétation donnée à ce discours politico-judiciaire ?

L'objectif de cette étude est d'analyser le discours prononcé par l'ancien président de la république de Côte d'Ivoire devant la Cour Pénale Internationale, en relevant la signification cachée derrière le triverbal<sup>2</sup> (verbal, paraverbal et non verbal). Plus spécifiquement, il s'est agi d'analyser l'aspect linguistique du discours, l'aspect paralinguistique (intonation et pauses) et l'aspect kinésique (orientation des mains). Pour y parvenir, il a été constitué un corpus sur la base de la transcription de son discours retransmis par des chaînes de télévision et publié sur YouTube. Cette transcription a été produite par l'utilisation d'*Elan 6.9* <https://archive.mpi.nl/tla/elan/download>, un logiciel d'analyse qualitative des données, dans le processus de l'analyse de contenu.

En plus d'une méthodologie axée sur le visionnement d'une vidéo, au moyen d'*Elan*, le présent article s'articule autour de la considération théorique, le cadre pratique de la méthodologie, les résultats et la discussion.

## 1- Ancrage théorique

L'ancrage théorique favorise une meilleure compréhension du problème qui se pose et l'atteinte des objectifs fixés. Il place l'étude dans un contexte d'analyse argumentative et d'interprétation. Trois approches de l'argumentation ont aidé à cerner le phénomène étudié : le discours politico-judiciaire. Il s'agit de l'approche de la nouvelle rhétorique de Perelman, l'approche pragmatique et la théorie de la compétence communicative de Hymes.

### 1.1- La nouvelle rhétorique

La nouvelle rhétorique, comme son nom l'indique, est une rhétorique récente. Elle s'est inspirée de la rhétorique antique d'Aristote. Les critiques portant sur des écrits existants, comme ceux de Louis Marchand (triangle rhétorique) et de Catherine Fromilhague (figures rhétoriques) montrent

---

<sup>1</sup> <https://www.icc-cpi.int/fr/news/affaire-laurent-gbagbo-cloture-de-l'audience-de-confirmation-des-charges-aujourd'hui>

<sup>2</sup> Le triverbal est un concept élaboré par les auteurs du présent article. Ils se sont inspirés du coverbal de Daigneault et Pétry qui ont mis l'accent sur l'interprétation du paraverbal et du non verbal. Les auteurs n'ont fait qu'ajouter aux deux verbaux, un troisième qui est le verbal lui-même pour en faire le troisième verbal ; ce qui donne le triverbal.

que toutes ces démonstrations, quelles qu'elles soient, convergent vers le triptyque *Ethos*, *Logos* et *Pathos* de l'ancienne rhétorique (Sène, 2024, pp. 249-251). La nouvelle, élaborée par Perelman Chaim avec Olbrechts-Tyteca Louise, qui est qualifiée de nouvelle rhétorique, voit, l'argumentation comme l'ensemble des techniques de discours qui aident à engendrer ou accroître l'adhésion de l'auditoire aux thèses qui lui sont présentées (Perelman C. &.-T., 1970 [1958], p. 5). Les deux auteurs réorientent la nouvelle rhétorique sur un champ communicationnel, où le locuteur prend soin de s'adapter aux récepteurs à qui il s'adresse en tenant compte de leurs croyances, valeurs, opinions et convictions. Pour eux, la rhétorique est en aucun cas différente de l'argumentation, tout comme le signifie Gilles Gauthier (1995).

La rhétorique argumentative, dans le cadre de la présente étude, consiste à expliquer l'environnement global ayant guidé l'homme politique, présumé auteur des 3000 morts, lors de la crise postélectorale de 2011 en Côte d'Ivoire, à construire son discours et le livrer aux juges de la CPI. A-t-il élaboré son discours en prenant en compte les croyances, les opinions et convictions de son auditoire ? Il ne suffit pas d'avoir d'excellentes idées, de maîtriser les techniques et le langage et de les présenter de manière probante. Mais, il faut que l'accusé sache aussi si son auditoire l'écoute ou pas, car d'après Perelman, s'il l'écoute, c'est parce qu'il se montre disposé à admettre son point de vue (Perelman C. &.-T., 1976, p. 27).

## 1.2- L'approche pragmatique

L'approche pragmatique qui est d'un intérêt capital pour cette étude est la pragma-dialectique. Cette appellation vient de Frans Van Eemeren et Rob Grootendorst, qui voient en cette approche un processus dialogique de résolution de conflits (Amossy, 2019, p. 30). Pour les deux auteurs, tout discours argumentatif poursuit deux objectifs. Premièrement, il s'agit que le discours vise à persuader un destinataire, comme le prévoit l'approche rhétorique. Deuxièmement, il est question que ce discours cherche à faire valoir des normes critiques afin de préserver le caractère « raisonnable » de l'argumentation, comme le prévoit l'approche dialectique. Cette approche de l'analyse argumentative permet de comprendre que la pragma-dialectique est un modèle se trouvant au carrefour de la pragmatique par son inscription dans la perspective des actes du langage et de la dialectique par son questionnement sur les critères de la rationalité de l'argumentation.

Dans l'audience de confirmation des charges *dans l'affaire Le procureur contre Laurent Gbagbo*, l'approche pragma-dialectique a servi à expliquer l'argumentation qui vise à persuader et à accroître l'acceptabilité d'un point de vue controversé par des propositions destinées à justifier ce point de vue devant un juge rationnel (Van Eemeren, 1984), cité par Amossy (2019, p.30). Elle a aussi aidé à comprendre la rationalité qui sous-tend l'activité verbale lors l'audience, favorisant le dialogue rationnel en mesure de réduire les oppositions.

### 1.3- La théorie de la « compétence communicative »

La théorie de la « compétence communicative » est élaborée par Dell Hymes (1982). Elle est considérée comme l'ensemble des aptitudes permettant au locuteur de communiquer de manière efficace dans des situations. Elle traite des rapports entre le verbal et le non verbal, parce que la compétence est l'ensemble des moyens verbaux et non verbaux mis en œuvre pour assurer la réussite de la communication. Elle exige aussi la maîtrise du matériel paraverbal et non verbal, des règles d'appropriation contextuelle des énoncés produits. Pour son sens allant au-delà de la grammaire, pour Hymes (1982 : 89), « *Un membre normal d'une communauté possède un savoir touchant à tous les aspects du système de communication dont il dispose. Il manifeste ce savoir dans la façon dont il interprète et évalue la conduite des autres, tout comme la sienne propre.* »

En rapport à cette étude, la théorie de la « compétence communicative » a servi à faire comprendre que lors de l'audience des charges *dans l'affaire Le procureur contre Laurent Gbagbo*, il y a eu l'énonciation de discours. Cette énonciation est véhiculée par le verbal, le paraverbal et le non verbal.

## 2- Méthodologie

La méthodologie est réservée à l'explicitation de la manière dont ce travail a été mené. Dans le but d'analyser la rhétorique argumentative employée lors de l'énonciation discursive politico-judiciaire au centre de détention de Scheveningen, à La Haye, il convient, dans ce chapitre, de définir la procédure de recherche, la constitution du corpus à étudier et la technique de collecte de données.

## 2.1- Une étude qualitative

L'étude est à cheval sur la sémiotique et la politique. Sa dimension sémiotique réside dans le fait qu'il s'agit de produire de la signification au moyen des signes et symboles dans les contextes culturels et communicationnels. En d'autres termes, il est question d'interpréter les dires, les faits et gestes du présumé coupable. Sa consistance politique se fonde sur l'idée qu'il s'agit du discours prononcé par de l'homme politique devant les juges de la CPI. L'analyse de la rhétorique argumentative du discours politico-judiciaire s'inscrit dans une étude qualitative. Comme annoncé, ce travail a pour but de répondre à une question principale et non de vérifier des hypothèses dépendantes d'une théorie : la démarche est donc inductive.

## 2.2- La constitution du corpus et collecte des données

La constitution du corpus s'est faite par la visite du site internet YouTube, où il est possible de voir plusieurs vidéos. Par la connexion à internet, il a été possible de télécharger la vidéo qui présente le discours de l'ex président Laurent Gbagbo, lors de l'audience de confirmation de charges *dans l'affaire Le procureur contre Laurent Gbagbo*. L'on peut retrouver la vidéo transcrite sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=4mbzwNNIED0>.

Pour accroître la validité interne de l'étude, une principale source d'évidence se résumant en le visionnement de la vidéo téléchargée a été utilisée pour la collecte des données. Cette technique est l'opération qui a consisté à procéder directement au recueil des informations par le simple fait de regarder la vidéo. En le faisant, les méthodes extractives ont permis la constitution du corpus. L'extraction a été utile pour sortir le discours de son environnement original et la contextualisation est venue en complément de l'extraction notamment dans la transcription du langage parlé, aussi appelé la communication consciente ou le contenu manifeste (Gauthier, 1994), de la communication inconsciente ou l'utilisation inconsciente de la parole se traduisant par des pauses vocales, des hésitations et du langage corporel s'exprimant par les mouvements des mains, les gestes de la tête, le rire ou le sourire. Pour mieux s'imprégner de la réalité sociale vécue, il a été possible de porter un regard critique et interprétatif sur le discours et son influence sur l'interlocuteur. Mais avant, comment se présentent les informations collectées ?

### 3- Résultats

La présentation des résultats s'est faite par une segmentation fiable de la vidéo qui est analysée. Cette analyse s'est faite à partir du logiciel *Elan 6.9* dont un aperçu se présente comme suit.



**Source : Image de la vidéo extraite du logiciel *Elan* par les auteurs**

Sur cette image 1, il est présenté une séquence arrêtée de la prise de parole de l'accusé, à l'occasion de l'audience de confirmation de charges dans l'affaire *Le procureur contre Laurent Gbagbo*. C'est une image de la vidéo tirée du logiciel *Elan*.

Dans le discours politico-judiciaire, l'ex président Laurent Gbagbo prend la parole et cherche à se faire non seulement comprendre, mais aussi capter l'attention de son auditoire pour qu'il adhère à ses dires. Dans le souci de perception des actes rhétoriques argumentatifs, c'est par la catégorisation des unités de codage que sont présentés les résultats. La grille de codage répond aux règles suivantes : le comportement vocal qui prend en compte l'aspect linguistique et la dimension paralinguistique et le comportement kinésique (Bobkina, 2023). Ces deux types de comportement communicatif renferment ce qui est appelé le triverbal, c'est-à-dire le verbal, le paraverbal et le non verbal.

### 3.1- Le comportement vocal dans le discours

Le comportement vocal dont il est question ici est exclusivement relatif à l'aspect linguistique, à ce qui est dit. La prise de parole de Laurent Gbagbo, devant la procureure de la Cpi est déterminante pour la confirmation ou non des charges qui pèsent contre lui, sa liberté et pour son image vis-à-vis du monde entier. Le tableau ci-dessous présente les éléments lexicaux qui ont constitué le socle de son discours.

**Tableau 1 : Mémo du contexte du document, édité par Elan 6.9**

Concept	Count	Phrases nominales
Démocratie	11	"la démocratie (2)" "c'est ça aussi la démocratie (1)" "c'est pas la démocratie (1)" "la démocratie en Afrique (1)" "la démocratie triompher (1)" "la démocratie, c (1)" "la victoire du multipartisme et de la démocratie (1)" "mais la démocratie, c'est pas seulement le vote, c (1)" "nous qui venons de famille très modeste, si y a pas la démocratie (1)" "pour la démocratie (1)"
État	9	"euh..., nos pays, nos États, nos États ; et ce sera mon dernier point (2)" "le chef de l'État (2)" "nos Etats (2)" "de l'Etat (1)" "le salut des États africains, c (1)" "un chef d'État européen ou occidental (1)"
Chef	6	"le chef de l'Etat (2)" "le chef des fds (1)" "les akans qui ont un mode à eux pour choisir leur chef de village ou de canton ou leur roi (1)" "un chef d'Etat européen ou occidental (1)" "un décret qu'il donne aux différents chefs (1)"
Constitution	6	"de la constitution française (1)" "des constitutions que nous nous donnons et des lois qui en découlent (1)" "l'article 48 de la constitution (1)" "l'article 48 de la constitution, c (1)" "la constitution (1)" "la constitution n (1)"
Armée	4	"l'armée (3)" "mais c'est une pratique qui date de 1961, qui date de l'époque où l'armée (1)"
Décret	4	"un décret (2)" "de trouble signé un décret (1)" "un décret qu'il donne aux différents chefs (1)"
Neveu	4	"des neveux ici qui sont dans cette salle (1)" "et Tagro n'est pas mon neveu (1)" "mais Tagro n'est pas mon neveu (1)" "neveu (1)"
Élection	4	"les élections (4)"
Négociation	4	"les négociations (1)" "les négociations de Accra 1 (1)" "les négociations de Lomé (1)" "les négociations de Marcoussis et de Kléber (1)"

Voix	4	"même les documents dont dispose l'accusation, et sur lesquels les voix des électeurs sont répertoriées, on a vu que dans la seule ville de Bouaké on a ajouté 100.000 voix à mon adversaire (2)" "les voix (1)" "une voix (1)"
Vote	3	"le vote, qui dit le résultat de vote (2)" "mais la démocratie, c'est pas seulement le vote, c (1)"
Candidat	3	"soit candidat (1)" "un candidat (1)" "une solution légale pour qu'Alassane soit candidat (1)"

**Source : Tableau dressé par les auteurs à partir du logiciel *Elan*, le 17 janvier 2025**

Le tableau 1 présente les mots clés du discours prononcé par l'ex-président Laurent Gbagbo devant les juges de la CPI. Il en donne leur nombre d'occurrences et les extraits de phrases nominales dans lesquelles ces mots se trouvent.

La présentation du discours politico-judiciaire de Laurent Gbagbo fait référence à des débats sur des questions de violences et crimes de guerre pendant la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, à charge contre lui. Son discours devient, de cette façon, une mise en œuvre de stratégies rhétoriques mettant en évidence des lexiques dont les occurrences sont déchiffrables. Il est entendu que le mot « démocratie » vient en tête avec 11 occurrences. Le deuxième lexique qui est le plus prononcé est l'« État ». Il apparaît 9 fois, quand les mots « chef » et « constitution » sont 6 fois énoncés dans le discours. Les mots tels que « décret », « armée », « négociation », « élection » et « voix » font 4 occurrences, lorsque les lexiques comme « vote » et « candidat » apparaissent 3 fois.

Tout ce champ lexical donne de retenir que la prise de parole de Laurent Gbagbo semble reposer sur une technique de persuasion visant à montrer son militantisme en faveur de la démocratie en Afrique, en général, et en Côte d'Ivoire, en particulier. Cette prise de parole qui a duré 16 mn, s'articule autour de 6 thématiques, qui sont : le regret de l'accusé, la vision de la gouvernance, l'engagement pour la démocratie, la crise postélectorale et l'élection présidentielle de 2010, la résolution des conflits par le dialogue et les leçons de démocratie.

### 3.1.1- Le regret de l'accusé pour n'avoir pas été entendu

L'ex-président, Laurent Gbagbo débute son discours par l'accusation portée contre lui, venant de madame la Procureure Fatou Bensouda<sup>3</sup>. D'abord, l'accusé emploie le pronom personnel « je » et le « nous » désignant le locuteur, la personne qui parle, Laurent Gbagbo. L'orateur fait usage du registre de l'argumentation appelé pathétique, pour provoquer une sorte de pitié. Procédé de persuasion, ce registre fait émouvoir fortement l'auditeur. Laurent Gbagbo fait le choix d'un point de vue purement subjectif en disant : « *mais d'autres fois, je m'en suis trouvé tellement éloigné* ». Il utilise aussi les figures d'insistance que sont l'hyperbole (*tellement*) et la répétition. Il emploie l'interpellation de la Présidente de la cour et des autres juges par le verbatim « *madame la présidente, madame, messieurs les juges* ». Le manque d'occasion de l'écouter sur les débats qui y ont lieu a tenu les témoignages loin de la vérité (« *j'aurais pu donner des informations pour fluidifier le raisonnement* »).

L'accusé, dans son discours, s'appuie sur l'argument d'expérience pour étayer sa quête de vérité dans les questions posées. Il se fonde sur le recours à des faits comme en témoigne le verbatim : « *j'ai signé un décret pour que tous les Fds soient mobilisés. Mais c'est une pratique qui date de 1961, qui date de l'époque où l'armée a été créée. Le chef de l'État peut signer un décret* ». L'ex-président a également fait mention de sa vision de la gouvernance.

### 3.1.2- La vision de la gouvernance

La gouvernance, pour Laurent Gbagbo, doit se faire sans implication familiale. Il dit : « *je ne gouverne pas avec ma famille... Et Kadé n'est pas mon neveu... mais Kadé n'est pas mon neveu. Il a été ministre de la défense, ministre délégué de défense. Il était mon conseiller. Je ne gouverne pas avec ma famille. Peut-être que ça se fait comme ça en Afrique, mais pas en Côte d'Ivoire, au temps de Gbagbo* ». L'accusé, dans son énonciation se fonde sur l'argument logique pour persuader les juges de la CPI. Il fait un raisonnement en définissant le mot neveu pour expliquer que le ministre Kadé ne fait pas partie de sa famille. Quelle est son implication dans la démocratie en Côte d'Ivoire ?

---

<sup>3</sup> Le 12 décembre 2011, Mme Fatou Bensouda, originaire de la Gambie, a été élue par consensus Procureure de la Cour Pénale Internationale, par l'Assemblée des États parties

### 3.1.3- L'engagement pour la démocratie

Il s'agit ici de montrer à travers le discours de l'orateur, les actions qu'il a menées pour la démocratie en Côte d'Ivoire. Dans le verbatim, l'ex président Laurent Gbagbo affirme : « *toute ma vie et ça ça se sait non seulement en Côte d'Ivoire, mais dans toute l'Afrique, dans toute la France, politique, dans toute la France politique, j'ai lutté pour la démocratie* ». La fréquence du mot démocratie, dans le discours prononcé est élevée à 11 occurrences. De ce point de vue, il acquiert une importance significative qui croît avec sa fréquence d'apparition. L'accusé fait usage de l'argument d'expérience, fondé sur des témoignages scripturaux, doublé de l'argument de valeur sociale. Le verbatim suivant en est une illustration : « *... je voulais vous amener tous les livres que j'ai écrits sur mon parcours. J'enverrai un lot des livres de Gbagbo au bureau du procureur... En fait, c'est ça l'homme, il marche, il marche, mais il laisse des traces sur le chemin qu'il parcourt ; comme ça on peut le retrouver. J'ai lutté pour la démocratie* ». La démocratie a fait place à une crise postélectorale.

### 3.1.4- L'élection de 2010 et la crise postélectorale

L'orateur à travers cette séquence amène ses auditeurs à revenir sur l'élection qui s'est tenue en octobre 2010. C'est une fuite en avant que de vouloir débattre d'une crise sans aborder les faits causaux. Le verbatim : « *madame la procureure a dit une phrase qui m'a un peu choqué, en disant nous ne sommes pas là pour voir qui a gagné l'élection et qui ne l'a pas gagnée. Mais on ne peut pas parler, on ne peut pas débattre de la crise postélectorale et ne pas savoir comment les élections se sont passées* ». Quand il pose la question rhétorique cherchant à savoir le vainqueur de l'élection, il les incite à se poser, eux aussi, les questions suivantes relevées dans le verbatim : « *Qui a gagné les élections ? Qui dit le vote ?* ».

Par l'ensemble de ces questions, l'orateur crée dans l'esprit de ses récepteurs un sentiment de réflexion sur la question de l'élection présidentielle. En même temps qu'il les y invite, il leur propose une piste de réflexion en affirmant que : « *c'est celui qui ne l'a pas gagnée qui a semé les troubles* ». Il justifie cela par des arguments de valeur « *... j'ai demandé qu'on recompte les voix* ».

### 3.1.5- La résolution des conflits par le dialogue

Laurent Gbagbo, dans son discours, montre que pour que le pays soit stable, la solution ne se trouve pas dans la guerre. Elle viendra par la discussion, le dialogue. « *Je n'ai jamais cru que la Côte*

*d'Ivoire allait s'en sortir par la guerre. Je n'ai jamais cru ça. J'ai toujours cru qu'on s'en sortirait par la discussion, même si je sais qu'ils ont tort, mais pour s'en sortir j'ai toujours cru à la discussion. Alors, j'ai parcouru toute l'Afrique. On a fait les négociations de Lomé ; ils ont fait les négociations de Marcoussis et de Kléber, mais ça, je laisse tomber... ; nous avons fait les négociations d'Accra 1, Accra 2, Accra 3... ; nous avons fait les négociations de Pretoria 1, Pretoria 2... Nous avons tout fait ... pour que la discussion avance ». Le lexique « négociation » apparaît 4 fois dans l'énonciation. C'est l'argument ad hominem qui est exploité ici pour toucher la sensibilité des destinataires juges qui écoutent l'accusé. Quelles leçons l'ex président Laurent Gbagbo laisse aux Africains ?*

### **3.1.6- Les leçons de démocratie**

Cette dernière séquence nous présente un orateur avec toute son éloquence. Il emploie un ethos de sincérité pour donner des leçons de démocratie à ses auditeurs. Il instruit son auditoire comme à un cours magistral, en combinant trois sortes d'argument que sont l'argument logique, l'argument de valeur et l'argument d'autorité, pour marquer l'esprit de non seulement ses destinataires immédiats mais aussi et surtout ses destinataires Africains. Il souligne l'importance de la démocratie pour la construction des États Africains et l'égalité des citoyens. Le non-respect de la constitution et des lois n'est pas démocratique. Les États Africains doivent respecter leurs constitutions pour garantir le salut de leurs peuples. À travers le verbatim suivant l'accusé affirme que : *« Nos pays, nos États sont fragiles... Nous avons besoin de la démocratie non pas parce que vous le dites mais c'est parce que nous-mêmes, nous en avons effectivement besoin pour construire nos États... Mais la démocratie, ce n'est pas seulement le vote, c'est qui dit le vote, qui dit le résultat de vote ; c'est ça aussi la démocratie... La démocratie, c'est le respect des textes, à commencer par la plus grande des normes en droit qui est la constitution. Je souhaite que tous les Africains qui me soutiennent... tous ces Africains là, qu'ils comprennent que le salut des États Africains, c'est le respect des constitutions que nous nous donnons et des lois qui en découlent ».*

### **3.2- Le comportement non verbal dans le discours**

Le comportement non verbal dans le discours qui est le présent objet d'étude met en compétition l'ensemble des émissions vocales et corporelles dégagées lors de l'énonciation. Cet ensemble

d'émissions tournent autour de signes signifiants sans vraiment s'y intégrer. Dans la mesure où tous les comportements sont communicatifs (Sheflen, 1981 : 147, cité par Sandré, 2013 : 60), il est opportun que soient définis seulement ceux qui semblent plus expressifs dans le cadre cette étude. Il va s'agit, dans ce chapitre, de mettre l'accent sur le comportement paralinguistico-kinésique, c'est-à-dire le paralinguistique qui prend en compte la voix et l'intonation et le kinésique, qui renvoie aux mouvements corporels (kine) mis en classes manipulables d'allockines (kinèmes).

### 3.2.1- Analyse de la rhétorique argumentative du comportement non verbal « la main sur la poitrine »

**Tableau 2 : Le kinémorphe de la main sur la poitrine**

	Niveau micro-kinésique	
Kinémorphe	Kinémorphe en contexte	
Main sur la poitrine		
Kinème	Nombre de kinèmes	Type
	Le kinémorphe de la main sur la poitrine est composée de deux kinèmes	Légère inclination de tête et mouvement de la main droite en la plaçant sur la poitrine
Kine	Nombre de kine	Type
	Le kinémorphe de la main sur la poitrine est formé de trois kines.	La tête légèrement inclinée vers l'avant, puis dirigée vers le côté gauche ; la main droite placée sur la poitrine.

**Source : Tableau dressé par les auteurs, le 29 janvier 2025**

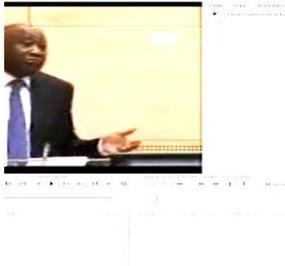
Le tableau 2 est l'espace de catégorisation des signes gestuels accompagnant les signes verbaux. Il présente le kinémorphe de la main sur la poitrine en précisant le nombre de kinèmes et leur type et le nombre de kine et leur type.

Le mouvement de la main sur la poitrine est un comportement persuasif. Il inclut l'idée selon laquelle l'orateur incite et encourage l'auditoire, élimine sa peur et fait ressortir sa passion. Ce mouvement corporel exprime la fiabilité morale et la bienveillance de l'orateur, en plaçant sa main

sur sa poitrine afin que son auditoire lui fasse confiance. Aussi, la compétence de l'émetteur rend ce mouvement plus persuasif et plus influent. La main sur la poitrine exprime la relation cohérente entre le dire et le vécu du locuteur. Laurent Gbagbo dit que toute sa vie, il a passé son temps à lutter pour la démocratie (segments 05 :1-14). Il fait, par ce geste, preuve de persuasion.

### 3.2.2- Analyse de la rhétorique argumentative du comportement non verbal « épaules haussées »

**Tableau 3 : Le kinémorphe du haussement d'épaules**

		Niveau micro-kinésique	
Kinémorphe		Kinémorphe en contexte	
Epaules haussées			
Kinème	Nombre de kinèmes	Type	
	Le kinémorphe du haussement d'épaules est véhiculé par quatre kinèmes.	Expressions faciales, tête inclinée, épaules relevées et les paumes des deux mains orientées vers le haut	
Kine	Nombre de kine	Type	
	Le kinémorphe des épaules haussées est composé de cinq kines.	Tête inclinée légèrement vers l'arrière ; les yeux mi-ouverts avec les sourcils relevés ; les lèvres fermées et tirées vers le bas ; les épaules levées et haussées ; les paumes des deux mains ouvertes et orientées vers le haut avec les coudes pliés.	

**Source : Tableau dressé par les auteurs, le 29 janvier 2025**

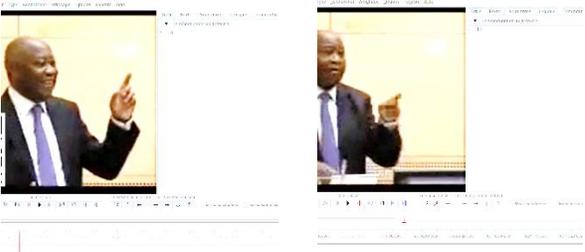
Le tableau 3 est le lieu de classification des signes gestuels accompagnant les signes verbaux. Il présente le kinémorphe des épaules haussées en précisant le nombre de kinèmes et leur type et le nombre de kine et leur type.

Le mouvement d'haussement d'épaules est convaincant dans la mesure où il inclut des comportements corporels persuasifs. L'ex président Laurent Gbagbo fait ce mouvement (segment 5 : 51) pour exprimer son interrogation et méconnaissance sur le destin des personnes exposées à de nombreuses crochets chimiques, ce mouvement attire donc l'attention du public sur cette idée

importante qui est directement lié au thème de la dépendance. Le deuxième est l'émotion ; ce le mouvement reflète de nombreuses émotions, exprimées par des sourcils levés, des yeux tournants et les lèvres sont fermées et tirées vers le bas, ce qui traduit des expressions faciales d'ignorance. De plus, les épaules haussées avec les paumes tournées vers le haut transmettent des émotions d'émerveillement et méconnaissance.

### 3.2.3- Analyse de la rhétorique argumentative du comportement non verbal « pointer du doigt »

Tableau 4 : Le kinémorphe du pointer

		Niveau micro-kinésique	
Kinémorphe		Kinémorphe en contexte	
Pointer			
Kinème	Nombre de kinèmes	Type	
	Quatre kinèmes constituent le kinémorphe de pointer	La tête un peu inclinée vers la gauche, l'extension de la main gauche, et expressions faciales de sérieux et joyeux	
Kine	Nombre de kine	Type	
	Le kinémorphe du pointage comprend cinq kines	La tête tournée vers la droite ; sourire à pleines dents avec des yeux fixes ; la main gauche étendue vers l'avant ; l'index séparé des autres doigts et pointé vers l'avant ; les autres doigts pliés dans la paume.	

Source : Tableau dressé par les auteurs, le 29 janvier 2025

Le tableau 4 est l'espace de catégorisation des signes gestuels accompagnant les signes verbaux. Il présente le kinémorphe du pointer de la main, en précisant le nombre de kinèmes et leur type et le nombre de kine et leur type.

Pointer du doigt peut être considéré comme un mouvement corporel persuasif. Il comprend le critère certitude de comportements corporels persuasifs. L'ancien président ivoirien, pensionnaire

de la CPI à la prison de Scheveningen, est très sûr et confiant dans ce qu'il dit devant les juges. Il lève le doigt pour exprimer au segment 6 :10 qu'il ne savait pas que sa lutte pour la démocratie trouverait un résultat qu'il verrait. Il ne savait même que le mur de Berlin s'écroulerait. Cette action reflète donc la certitude du locuteur. De plus, de nombreuses émotions peuvent être véhiculées lors de ce mouvement, comme expressions faciales de bonheur représentées par un sourire à pleines dents et des yeux fixes ; la tête passe d'un côté à l'autre, ce qui montre à quel point Laurent Gbagbo s'intéresse à cette situation.

### 3.2.4- Analyse de la rhétorique argumentative du comportement non verbal « surprise »

**Tableau 5 : Le kinémorphe de surprise**

	Niveau micro-kinésique	
Kinémorphe	Kinémorphe en contexte	
Surprise		
Kinème	Nombre de kinèmes	Type
	Le kinémorphe de surprise implique trois kinèmes.	Expressions faciales de surprise, hochant la tête et extension des mains
Kine	Nombre de kine	Type
	Le kinémorphe de surprise est façonné par quatre kines.	Tête un peu avancée ; sourcils soulevés ; yeux écarquillés et bouche étirées ; les deux mains sont tendues vers l'avant

**Source : Tableau dressé par les auteurs, le 29 janvier 2025**

Le tableau 5 est le lieu de classification des signes gestuels accompagnant les signes verbaux. Il présente le kinémorphe de la surprise, en précisant le nombre de kinèmes et leur type et le nombre de kine et leur type.

L'expression faciale de surprise est un mouvement corporel persuasif pour deux raisons. Premièrement, ce mouvement contient une signification importante. Laurent Gbagbo fait un geste de surprise au segment 16 :20, lors de son discours, sur le fait qu'il est à la Cour pénale internationale parce qu'il a choisi de faire la démocratie. Deuxièmement, beaucoup d'émotions

peuvent être vues à travers le visage de l'orateur, comme des émotions d'étonnement, représentées par une bouche tirée vers le bas, des sourcils levés et des yeux grands ouverts.

L'ex-président Laurent Gbagbo, durant son discours politico-judiciaire, qui a duré 16 minutes, 40 secondes, a joué sur l'intonation, la hauteur de la voix. Loin de nous la prétention de dresser l'oscillogramme du discours, il est remarqué que quatre niveaux de l'intonation sont fournis : le niveau bas, le niveau moyen, le niveau haut et le niveau très haut. Le comportement paralinguistique étant souvent utilisé pour avoir une influence sur son auditoire, l'orateur, à certains segments de temps de son discours, a joué sur la hauteur de la voix. Ainsi, au segment 4 : 13, il a expliqué son idée de gouvernance qui doit se faire sans implication familiale. Il a fait avec une intonation haute, en disant : « *Kadé n'est pas mon neveu* » et avec une voix grave. L'ex président ivoirien a également utilisé la voix haute (segment 7 : 39-45) pour dire qu'« *on ne peut pas parler, on ne peut pas débattre de la crise post-électorale (7:45) et ne pas savoir comment les élections se sont passées* ».

Mêlant de petites pauses dans son discours, Laurent Gbagbo, pour avoir de l'influence sur ses auditeurs, fait monter l'intonation à un niveau haut. Cela a été noté aux segments de temps 11 : 46-52 et porte sur la constitution (« *Je n'ai pas pris l'article 48 de la Constitution. C'est comme l'article 16 de la Constitution française. Ça donne énormément de pouvoir* »). C'est le même niveau d'hauteur de la voix qu'il utilise à la 15<sup>ème</sup> minute 06 seconde (« *C'est qui dit le vote, qui dit le résultat du vote ?* ») Laurent Gbagbo poursuit son intervention avec, cette fois-ci, une voix très haute comme en illustrent les segments de temps 16 : 04-07 (« *à commencer par la plus grande norme en droit ... qui est la Constitution*») et 16 : 49-56 (« *qu'ils comprennent que le salut pour les États Africains, c'est le respect des Constitutions que nous nous donnons, et des lois qui en découlent* »).

#### 4- Discussions

L'analyse sémiotique est une méthode d'étude des signes et des symboles, et de leur signification dans divers contextes culturels et communicationnels. L'interprétation des messages implicites dans discours, en examinant la manière dont les éléments linguistiques, paralinguistiques et non

verbal communiquent des idées et des émotions. Par la relation entre signifiant et signifié, l'analyse sémiotique aide à comprendre comment les significations sont construites et décodées.

L'audience de confirmation des charges de l'ex président Laurent Gbagbo à La Haye s'est tenue dans un contexte de discours de l'accusation et de celui de la défense. Cet ensemble de discours a constitué l'objet de savoir de la présente étude. L'objectif de cette étude est d'analyser le discours prononcé par l'ancien président de la république de Côte d'Ivoire devant les juges de la Cour Pénale Internationale, en relevant la signification cachée derrière l'aspect linguistique du discours, l'aspect paralinguistique (intonation et pauses) et l'aspect kinésique (orientation des mains). Cet objectif a été atteint, vu les différentes parties étudiées qui sont en rapport à ces trois dimensions du discours, à savoir le linguistique, le paralinguistique et la kinésique (Hardison, 2021, p. 62).

En s'appuyant sur la théorie d'Aristote qui a élaboré la rhétorique reposant sur l'*ethos*, le *pathos* et le *logos*, il a été possible d'analyser le discours de Laurent Gbagbo. Il est montré que l'orateur dans le prétoire, a fait effectivement usage des trois instances de la rhétorique, parmi lesquels le *logos* qui a dû plaire, émouvoir, instruire, mais aussi convaincre par des arguments. L'on peut dire qu'il n'y a plus aujourd'hui de distinction entre la rhétorique et l'argumentation, qui, elle-même n'est plus à opposer à la dialectique (Meyer, 1999, pp. 42-47).

Dans le processus de la persuasion, Perelman met en évidence l'auditoire disant que c'est bien sur lui que l'orateur ou le détenteur de la parole doit se centrer pour construire son message. Pendant l'audience de confirmation des charges, l'accusé assurément avait conscience de son auditoire, de son récepteur. Il choisit en conséquence le lexique approprié et les expressions pour construire son discours, mêlé d'intonation de bas niveau, de moyen niveau, de haut niveau et de très haut niveau (Rossi, 1999, pp. 10-19), sans oublier les comportements corporels persuasifs.

La rhétorique argumentative observée dans le discours de Laurent Gbagbo a plusieurs facettes. L'argument d'expérience est utilisé par l'orateur. Charaudeau (2007) appelle cela la parole de justification pour légitimer et justifier les actes commis et les décisions prises. « *Le discours de justification confirme le bien-fondé de l'action et ouvre la possibilité de nouvelles actions qui en sont le prolongement ou la conséquence* ». Ce genre est basé sur les décisions prises par le sujet parlant où il justifie ses prises de décision et ses actions en montrant leur mise en œuvre et leurs conséquences.

Des sujets ou informations implicites sont aussi livrés par l'orateur quand il demande « *qui a gagné les élections ?* ». Ces implicites (Ducrot, 1991, p. 25) sont expliqués par la pragmatique élaborée par l'auteur, et envisagée par d'autres théoriciens comme une sous discipline de la communication. Ce sont des présupposés dans le discours qui demandent une analyse pour comprendre ce que l'émetteur dit. Certains points des résultats présentés, dans le cadre de cette étude, correspondent exactement aux résultats des travaux de Ducrot.

Cependant, si la dimension linguistique et interactionnelle des échanges médiatisés fait l'objet d'une attention de la part des chercheurs en analyse conversationnelle depuis la fin des années 1980, la dimension paraverbale et non verbale, coverbale (Turbide, 2017, p. 23) en synchronisation avec la parole reste encore peu étudiée. Longtemps dominée par une conception verbocentriste, l'analyse des discours politiques a eu tendance à se limiter aux comportements verbaux, réduisant la voix, le regard, les gestes et les mimiques à des indices secondaires et transversaux pour la compréhension qui n'ajouteraient rien à la compréhension générale de l'échange. Pourtant, la compétence de communication dont parle Dell Hymes (1964) et développée par d'autres auteures comme (Ruiz-Madrid, 2020), mentionne le fait qu'un individu, pour acquérir la totalité de l'être dans une société culturelle, doit remplir les cinq critères suivants : les composantes sémiotique, référentielle, discursive, sociopragmatique et socioculturelle (Sarkar, 2020). C'est cela qui lui permet d'échanger en bonne intelligence avec les autres. À l'analyse du discours de Laurent Gbagbo, il est loisible de dire qu'il a su véhiculer son message, donnant ainsi l'occasion d'affirmer que la compétence de communication est une contrainte dont il dispose.

Dans la lignée des recherches de Calbris (2003) sur l'expression gestuelle de la pensée de politiciens et de travaux récents abordant différentes dimensions de la mimogestualité (Kövér, 2020 ; Gray, 2021), l'analyse des extraits présentés montre bien que la prise en compte du corps enrichit la description des interactions et permet de mieux comprendre la façon dont se gère en situation le rapport à l'autre.

Bien que nous nous sommes attardés dans cette étude à une séquence argumentative, révélant des éléments de la persuasion, l'approche multimodale semble tout indiqué pour révéler les mécanismes qui sous-tendent la construction de l'image publique, l'*ethos* (Maingueneau, 1993, p. 138) et les effets de charisme, d'authenticité, de sincérité qui peuvent y être associés.



Dans le cadre de la prise en compte des conventions notationnelles pour l'analyse du discours sous l'angle multimodal, les gestes et les postures sont représentés, sous la forme de captures d'écran. À cela, s'ajoute une brève description des propriétés physiques de la conduite mimogestuelle. Ces éléments de représentation du geste sont complétés par des kinèmes et des kines de la progression temporelle du geste.

### **Conclusion**

L'étude porte sur la rhétorique argumentative dans le discours politico-judiciaire : l'audience de confirmation des charges de l'ex-président Laurent Gbagbo. Elle a pour objectif d'étudier la manière dont l'ancien président ivoirien, pensionnaire de la CPI à la prison de Scheveningen, s'est défendu lors de l'audience confirmation des charges. En effet, pour atteindre cet objectif, il a été constitué un corpus sur la base de la transcription de son discours retransmis par des chaînes de télévision et publié sur YouTube. Cette transcription a été produite par l'utilisation d'*Elan 6.9*, un logiciel d'analyse qualitative des données.

Il ressort de cette étude que l'orateur utilise la parole de décision à travers laquelle il fait connaître sa volonté d'assurer la paix et de faire la réconciliation nationale pour arrêter la violence, thématiques retenues pour influencer son auditoire. Le paraverbal est exploité, avec comme but argumentatif, démontrer à travers son discours, qu'il est l'homme politique en Côte d'Ivoire recherche la démocratie dans la quête et l'exercice du pouvoir. L'ex-président dégage un effet persuasif qui dérive surtout de l'entraînement des preuves affectives : l'ethos et le pathos. Il construit dans la première partie de son intervention, de se construire un ethos de sincérité, en utilisant d'amples gestes d'auto-centration. Il se propose de toucher son auditoire par le discours théâtralisé et sentimental qu'il lui offre tout en exploitant aussi le pathos. Laurent Gbagbo soumet à ses stratégies persuasives toutes les ressources du matériel sémiotique verbal, paraverbal et non verbal. Les gestes amplifient ou dépassent la portée de ses paroles ; mais ils ne la contredisent jamais. Gestes, intonations et paroles font partie du même but persuasif. Pour mettre en relief certains mots clés, il utilise des gestes à fonction démarcative qui rythment son discours mais également des pauses stratégiques et des valeurs élevées d'intensité vocalique. Son discours repose aussi sur un fondement logique très solide et son raisonnement se construit par étapes enchaînées.



Les implications de cette étude suggèrent que les stratégies de communication verbale et non verbale devraient être mises en œuvre, *a priori*, dans tout type de discours. L'utilisation de marqueurs linguistiques, paralinguistiques et kinésiques devrait être mise en avant dans les contextes de communication. Ces résultats de la recherche sont cohérents avec des études qui confirment l'importance du langage oral, paralangage et langage corporel dans la signification et l'impact communicatif. Ils indiquent deux points essentiels concernant les implications. Celle qui est la plus importante concerne la priorité à donner aux éléments paralinguistiques et kinésiques, dans un discours politico-judiciaire. Les signes non verbaux sont porteurs de sens et de fonctions, et leur intégration peut améliorer la compétence orale des politiciens devant la juridiction. La communication verbale et non verbale devrait être prise en compte dans l'énonciation du discours, tout en mettant l'accent sur les expressions faciales, le contact visuel, l'intonation et la posture lors du développement des compétences d'écoute et d'expression orale. Bien entendu, il sera, dans un deuxième temps, important pour eux d'avoir une cohérence entre leur dire et leur faire. La congruence entre les mots et les choses, ajoutée aux multiples aspects du processus de communication, à savoir, linguistiques, paralinguistiques et kinésiques, transmettra de la signification dans leur discours. Ils se doivent, par conséquent, de cultiver leur expertise en choisissant divers modes qui jouent un rôle plus que nécessaire dans la transmission du sens et la prévention des malentendus discursifs.

Cependant, notre étude souffre de plusieurs limitations. Tout d'abord, il n'a pas été possible d'étudier vraiment les questions liées à la voix humaine. Elle reste réservée aux orthophonistes. Parfois, il a été difficile d'analyser certains gestes, chose qui peut avoir une incidence sur la précision de l'analyse kinésique, en particulier pour ce qui est de la saisie des signes non verbaux subtils. En outre, certains comportements non verbaux peuvent être moins perceptibles, voire absents, dans des contextes vidéothèques en raison des limitations de l'angle de la caméra ou de facteurs technologiques. Ces limites soulignent la nécessité de faire preuve de prudence dans l'interprétation et la généralisation des résultats de recherche sur la communication kinésique, et suggèrent qu'il est nécessaire de valider et d'affiner davantage les méthodologies de recherche.

## Bibliographie

- Amossy, R. (2019). *L'argumentation dans le discours*. Paris: Armand Colin.
- Austin, J. L. (1991). *Quand dire, c'est faire*. Paris: Points/Essais.
- Bobkina, J. & al. (2023). Kinesic communication in traditional and digital contexts: An exploratory study of ESP undergraduate students. *System*, 50-62.
- Charaudeau, P. (2007). De l'argumentation entre la visée d'influencer de la situation de communication, in *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, L'Harmattan, Paris, (en ligne), <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>. Consulté le 15/01/2025.
- Ducrot, O. (1991). *Dire et ne pas dire*. Paris: Hermann.
- Gauthier, G. (1994). L'analyse du contenu des débats politiques télévisés. (U. Laval, Éd.) *Etudes de communication publique*(Cahier numero 9).
- Gingras, A.-M. (2003). *La communication politique : état des savoirs, enjeux et perspectives*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Gray, R. (2021). Multimodality in the classroom presentation genre: Findings from a study of Turkish psychology undergraduate talks, *Elsevier*.
- Hardison, D. M. & Pennington, M. C. (2021). Multimodal Second-Language: Research Findings and Pedagogical Implications. *RELC Journal*, pp. 62-76.
- Hymes, D. (1972). Models of the Interaction of Language and Social Life. In: Gumperz, J.J. and Dell, H., Eds., *Direction in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, Holt, Rinehart and Winston, New York, 35-71.
- Kövé, A. (2020). All eyes and ears: Investigating foreign language users' performance in listening comprehension and audio-visual comprehension, [Doctoral dissertation, Eötvös Loránd University
- Maingueneau, D. (1993). *Le contexte de l'oeuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*. Paris: Dunod.
- Meyer, M. (1999). *Histoire de la rhétorique des Grecs à nos jours*. Paris: Le livre de poche.
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. (1970 [1958]). *Le traité de l'argumentation. La nouvelle*. Bruxelles: Université de Bruxelles.



- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. (1976). *Traité de l'argumentation: la nouvelle rhétorique*. Bruxelles: Université de Bruxelles.
- Rossi, M. (1999). *L'intonation, le système du français, description et modélisation*. Paris: Ophrys.
- Ruiz-Madrid, N. & Valeiras-Jurado, J. (2020). Developing multimodal communicative competence in emerging academic and professional genres. *International Journal of English Studies*, 27–50.
- Sandré, M. (2013). *Analyser les discours oraux - Approche pluridisciplinaire*. Paris, Armand Colin.
- Sarkar, K. & al. (2020). Communicative competence and various factors affecting learning. *International Journal of English Learning & Teaching Skills*, pp. 1463-1478.
- Sène, B. (2024). Figure rhétorique et représentation de la vie. *Revue Francophone*, 245-265.
- Sheflen, A. E. (1981). « Système de la communication humaine », in Winkin, Y. (dir.), *La Nouvelle Communication*, Paris, Le Seuil, 2000.
- Turbide, O. (2017). La parole politique comme performance multimodale et interactionnelle. Une proposition d'analyse. Dans P. M. Daigneault, *L'analyse textuelle des idées, du discours et des pratiques politiques* (pp. 19-39). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Van Eemeren, F. H. (1984). *La Nouvelle Dialectique*, trad. Fr., (1ère éd. 1992, *Argumentation, Communication and Fallacies*). Paris: Kimé.